

BREF COMPTE RENDU DE L'AUDITION PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Rapporteure Mme Béatrice Piron
Invités :snpden, snU.pden-FSU et Id-FO

Les questions qui nous ont été envoyées très peu de temps avant :

- 1. Quel regard les syndicats des personnels de direction des établissements portent-ils sur la manière dont l'enseignement à distance s'est mis en place dans le contexte sanitaire ?*
- 2. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées par les chefs d'établissement dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique par l'enseignement à distance ?*
- 3. Quels sont les principales questions qui vous semblent devoir être traitées afin de sécuriser la situation des enseignants sur les plans juridique et statutaire si les conditions sanitaires devaient de nouveau imposer la mise en place d'une période d'enseignement à distance ?*
- 4. En particulier, les dispositions du code de l'éducation vous semblent-elles devoir être complétées, notamment son article L. 131-2 relatif au service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance ?*
- 5. Au-delà de la nécessité de répondre à une situation de crise, le cadre juridique et statutaire de l'enseignement hybride et à distance doit-il être développé ? Si oui, de quelle manière ? Pour quelles nécessités ?*
- 6. De quelle manière garantir la liberté pédagogique des enseignants dans tel contexte ?*
- 7. La formation continue est une obligation pour les enseignants. À ce jour, qu'en est-il s'agissant des compétences numériques ?*
- 8. Les enseignants ont souvent dû utiliser leur équipement personnel pour assurer leurs enseignements à distance. De votre point de vue, quelle est l'ampleur des besoins matériels des établissements ?*
- 9. Dans son dernier rapport annuel, la Cour des comptes a notamment recommandé d'« établir dans chaque école et établissement un plan de continuité pédagogique opérationnel, sous l'autorité du chef d'établissement ou du directeur d'école, reposant sur des choix partagés quant aux procédures et outils (ministère chargé de l'éducation nationale). » Quelle est l'analyse des syndicats de direction ?*

Le snpden est représenté par Mme Quéric et M. Decq, Id-FO par Mme Kroes et M. Scherrer, le snU.pden FSU par Igor Garnarczyk et Jean Klein

Snpden : adaptation de tous les instants

Epuisés !

Positifs : mutations pédagogiques

SnU.pden :

Nous introduisons sur le fait qu'on ne peut considérer la continuité pédagogique comme de l'enseignement à distance.

Nous soulignons l'importance de l'engagement de TOUS LES PERSONNELS de nos établissements pour mener à bien cette tâche pourtant si difficile et contraignante. Engagement reconnue bien discrètement.

Nous précisons que l'« enseignement » à distance n'est pas intellectuellement de l'enseignement. C'est un palliatif, lié à une situation très exceptionnelle et ne doit être réservé qu'à des situations

extra-ordinaires. En clair pour nous, il n'est pas question de légiférer donc encore moins d' « adapter » le Code de l'Education à ce mode de travail DÉGRADÉ.

Nous soulignons l'impréparation de « notre » ministère... étonné par la masse de connexions sur « ma Classe à la maison » !!! alors que la DEGESCO avait demandé depuis le début d'année scolaire d'en faire l'outil principal de la continuité pédagogique.

De plus, malgré les difficultés rencontrées lors du premier confinement, aucun enseignement n'en a été tiré par l'administration, alors qu'on ne pouvait au mieux que s'attendre à la même chose.

L'expérience nous a, hélas, donné raison...

Les difficultés de fonctionnement ont eu des conséquences sur la RGPD en obligeant des enseignants à utiliser des outils moins sécurisés mais qui, eux, fonctionnaient.

Nous pouvons également rajouter la série d'ordres, contrordres et protocoles, envoyés parfois plusieurs fois par jour. Nous avons également souligné qu'il était devenu très difficile pour nous d'apprendre les informations par la télévision ou la presse écrite, sans qu'aucune circulaire officielle n'arrive dans les temps.

Nous nous sommes retrouvés en première ligne pour rendre des comptes sur des décisions dont nous n'avions pas officiellement eu connaissance.

Le snU.pden-FSU a donc demandé qu'une méthode ad hoc soit enfin mise en place pour que les personnels de direction ne soient pas informés par les parents des dispositions décidées par le ministère...

Nous intervenons ensuite sur les limites de la déconcentration. En effet, l'absence de connexion via les ENT à « ma classe à la maison » n'a pas facilité son usage. Nous regrettons également l'absence de véritable concertation avec les personnels pour définir le cahier des charges des systèmes, en période de crise, comme en période ordinaire : par exemple la mise en place de la salle d'attente ou de la validation de l'inscription par mail qui ont souvent été bloquants.

Nous portons l'exigence d'un véritable service public du numérique intégré à l'Education Nationale et regrettons que la société Index Éducation n'ait pas été rachetée par l'État dans cet objectif lors de sa mise sur le marché.

Béatrice Piron :

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?

snU.pden

Les conditions de la continuité pédagogique ont été fortement dégradées. Cet épisode ne doit en aucun cas permettre de considérer que l'enseignement à distance peut se développer en situation ordinaire comme l'indique, par exemple, les attendus du Grenelle, pour suppléer l'absence de professeurs. Il est indispensable de réserver ce fonctionnement à des situations exceptionnelles de crise de grande ampleur ou d'accompagnement d'élèves hospitalisés par exemple.

Le fait pour les personnels d'utiliser leur matériel personnel n'est pas acceptable. Les limites ont été dépassées. Gros écart et inégalités liés au niveau social. Comment rendre ses devoirs avec seulement un smartphone ?

On a perdu un nombre important d'élèves parmi les plus en difficultés.

Id FO :

Impact important sur les élèves. Écart entre les élèves.

Difficultés qui vont durer. Préconisations dans l'urgence... souffrance professionnelle de nos collègues.

Insuffisance manifeste des établissements. Pas prise en compte par le ministère

le syndicat souscrit à ce qui a été dit par snpden et sn**U**.pden.

sn**U**.pden

En réponse à la rapporteuse qui demandait s'il fallait réglementer le nombre d'heures de visio avec les élèves, notre réponse a été « **surtout pas !** ». Les organisations des établissements et les modalités de pratiques pédagogiques sont tellement variées, qu'au-delà de considérations générales de bon sens qui doivent limiter le nombre d'heures quotidiennes passées devant les écrans, une souplesse d'organisation est indispensable. (sans oublier aussi le droit à la déconnexion..)

snpden :

les ASA – intrusions dans la vie privée pour « juger » de la légitimité des demandes, ce n'est pas admissible.

Id-FO :

lieu de ce télétravail. Responsabilité. (en visio ?) De plus, l'enregistrement des cours par les parents est problématique...

Béatrice Piron :

Comment faire à la fois distanciel et présentiel ? ...

sn**U**.pden

Faire à la fois du « distanciel » et du présentiel » est impensable et pour nous inacceptable. Concernant les absences, impossible de vérifier. Nous avons pu maintenir le contact et relancer des élèves qui n'étaient jamais en situation de travail sous une forme ou une autre. Les conditions de travail dans le lieu d'habitation des élèves sont tellement contrastées, qu'il ne pouvait être question de sanctionner l'absence à certains temps d'échanges en ligne.

Sur la formation et l'implication des enseignants, nous ne pouvons que constater l'absence du Ministère et a contrario l'engagement formidable de la très grande majorité des enseignants sur ce sujet. Les difficultés sont des difficultés liées à l'organisation ministérielle. Différents niveaux d'intervention...Inspection, Rectorat DSDEN Ministère. On s'est marchés sur les pieds. Déni de réalité du ministère et communication qui a souvent mis en difficulté les établissements et les personnels plutôt que de les aider. La communication à objectif politicien au sens péjoratif du terme était insupportable.